

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES - DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES -

REPARTITION DES COLLECTIONS DANS LES SIX MUSEES DE LA VILLE DE TOULOUSE -

Mesdames, Messieurs,

Toulouse n'eut au début qu'un seul musée installé en 1794 dans l'Eglise des Augustins où furent exposés "tous les objets utiles aux arts comme aux sciences".

Le Muséum d'Histoire Naturelle ouvrit ses portes au public en 1865.

Puis, en 1891, la Municipalité décida de créer un troisième musée qu'elle installa au Collège Saint-Raymond.

C'est en 1913 que la Collection de Georges Labit fut léguée à la Ville qui en fit un quatrième musée ouvert au public en 1935.

Enfin, le Musée Paul-Dupuy vit le jour en 1949 grâce au legs de la Collection Paul-Dupuy et de l'Hôtel Besson qui l'abritait.

Chacun de ces Musées évolua au gré des différentes acquisitions autour d'une thématique et d'une chronologie définies lors du "partage de 1948" qui, bien qu'imparfait clarifia les orientations de chacun de ces établissements.

Le Musée des Augustins demeura un grand musée des Beaux-Arts doublé d'un grand musée spécifique de sculpture médiévale.

Le Musée Saint-Raymond se vit attribuer la sculpture et l'épigraphie de l'Antiquité païenne. l'art appliqué depuis l'époque protohistorique jusqu'à 1610.

Le Musée Paul-Dupuy se spécialisa dans les arts appliqués, du VIIIe siècle aux temps modernes et contemporains, tout en développant une section d'arts et de traditions populaires du Languedoc ainsi que des sections aussi spécifiques que la numismatique et la métrologie.

Le Musée Georges Labit conserva la vocation que lui avait donnée son fondateur complétée des collections égyptiennes et coptes ainsi que de l'Extrême-Orient.

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

MAIRIE DE TOULOUSE

EXTRAIT DES REGISTRES des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 MARS 1995

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : Dominique BAUDIS, Maire, Président

Guy HERSANT, André BROUAT, Michel VALDIGUIE, Pierre PUEL, Philippe DUFETELLE, François FARRE, Raymonde MAZET, Chantal DOUNOT SOBRAQUES, Marcel CAVAILLE, Jean SUDRE, Antoine OSETE, Julien ANDRES, Charles DENAT, Jean-Pierre LLORET, Jean MAUBEC, André DUCAP, Marcel GIRARDEAU, Jacqueline BAYLE, Gérard FOURE-LABROT, Robert HUGUENARD, Jean DIEBOLD, Serge DIDIER, Françoise DE VEYRINAS, Jean-Claude PAIX, Gérard FOLUS, Louis PAILHAS, François BAEZA, Guy FRANCO, Maurice MAMY, Marie-Thérèse CARSALADE-GAMBLIN, Ildevert SENTENAC, José FELIX, Simone LAMBERT, Raymonde BORIOS, Lucien BRUN, Gabrielle DURAND, René CANNIZZO, Monique BARBIER, Sylviane BOUSQUET, Marie-Hélène LE DIGABEL, Alain BOUSSES, Viviane REBESCHINI, Bernard ANDREU, Michèle CLAUX, Gérard NAON, Christian RAYNAL, Marie DEQUE, Jean-Lucien CABIROL, Jean-Michel LATTES, Claude LLABRES, Louis LARENG, Robert GELY, Alain BENETEAU, Jean CARASSOU, Jacques LEVY, Sylviane AINARDI, Marie-Laure MORIN, Robert LOIDI, Charles MARZIANI, Jean-Jacques MIRASSOU.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

Alain MONDON, Jean-Daniel COTONAT, Alain VILLARET, Jean-Luc MOUDENC, Guy ISAAC.

Etaient excusés :

Jean DESANGLES, Jean-Louis BELHACHEMI, Danielle MALET-BAYLET.

Secrétaire de séance : Jean-Michel LATTES.

Néanmoins, avec le temps et l'enrichissement constant des collections, il est apparu aux conservateurs ayant la charge de ces différents musées qu'il serait souhaitable d'apporter quelques retouches et éclaircissements à la définition de leurs domaines respectifs. En particulier, la création d'un nouveau Musée d'Art Moderne et contemporain, décidée en 1985, permet d'ores et déjà une redistribution de certaines oeuvres d'art.

C'est ainsi que la nécessité d'une nouvelle répartition des collections entre les six musées de la Ville de TOULOUSE a été mise à l'ordre du jour des différents conseils artistiques.

Cette nouvelle répartition, intègre à la fois l'histoire des collections des musées municipaux de TOULOUSE et les capacités architecturales actuelles des établissements qui les abritent et les présentent au public. En particulier, elle tient compte des charges qui accompagnent les dons et legs généreux qui ont contribué à enrichir le patrimoine artistique de notre ville : nous citerons pour exemple le musée Paul-Dupuy et le musée Georges-Labit. Enfin, elle maintient également un intérêt fort dans chaque musée, de telle façon qu'il ait sa propre identité par rapport aux autres et que celle-ci soit clairement perçue par le public.

En conséquence, si tel est votre avis, je vous demanderais, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre la délibération suivante.

ARTICLE 1

La répartition des collections des musées de la Ville de TOULOUSE est ainsi définie :

- I -
Le Muséum d'Histoire Naturelle
 (comprend La Galerie de Préhistoire en plus de son
 domaine propre)

- * Sciences de la terre, depuis l'origine des temps
 - Minéralogie
 - Pétrographie
 - Géologie
 - Paléontologie
- * Sciences de la vie, de son apparition à celle de l'Homme
 - Zoologie
 - Botanique
 - Microbiologie
- * Sciences de l'Homme, de l'origine au néolithique
 - Paléontologie humaine
 - Préhistoire
 - Anthropologie
 - Ethnologie

- II -

Le Musée Georges-Labit
(toutes périodes, sauf la préhistoire et après 1939)

- Antiquités et art de l'Extrême-Orient, jusqu'en 1939
- Antiquités égyptiennes (sauf l'Égypte hellénistique et romaine) et art copte, du IVe au VIIe s.
- Art byzantin, depuis le VIIIe s.
- Arts de l'Islam
- Arts et traditions populaires et religieuses de l'Europe centrale, de l'Afrique de Nord et de l'Extrême-Orient

- III -

Le Musée Saint-Raymond
(période : IIIe millénaire avant J.-C. à 774 après J.-C.)

- Protohistoire de l'Occident et de la Méditerranée à partir de l'apparition des objets métalliques
- Antiquités historiques méditerranéennes, grecques, étrusques, romaines, chrétiennes et barbares (y compris la métrologie, la numismatique et l'épigraphie)

- IV -

Le Musée des Augustins
(période de 774 à 1939)

- Sculpture médiévale et moderne
- Epigraphie médiévale et moderne
- Peinture médiévale et moderne
- Éléments de l'architecture monumentale médiévale et moderne

- V -

Le Musée Paul-Dupuy
(période de 774 à 1939)

- Arts appliqués et décoratifs
- Sciences et techniques
- Arts graphiques
- Métrologie, numismatique et sigillographie
- Arts et traditions populaires du Languedoc

- VI -

Le Musée d'art moderne et contemporain
(période depuis 1939)

- Peinture
- Sculpture
- Installations
- Arts graphiques (dessins, estampes), photographies, vidéo...
- Objets d'art (Design)
- Architecture (maquettes, projets artistiques)

ARTICLE 2

Cette répartition se fera dans le respect des charges qui affectent certaines donations et en particulier celles des musées Georges Labit et Paul-Dupuy.

LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE,

Le Maire de la Ville de Toulouse
certifie que la présente délibération a été
le 20.03.95
et déposée à la Préfecture le 14.04.95

est exécutoire en application de l'article 2
de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982.

Toulouse, le 10.04.95

LE MAIRE

P. le Maire

L'Adjoint délégué